

APV-Atlas des Patois Valdôtains
1. Le lait et les activités laitières

Les graphies utilisées dans l'atlas

Gianmario Raimondi
(preprint, 8.06.2019)

Pour la représentation graphique des patois témoignés, l'APV se sert à la fois de transcriptions en alphabet phonétique et de transcriptions orthographiques.

Les transcriptions phonétiques dans les volumes de l'APV (dans les Réponses, en carte ou en apparat) dérivent d'un assez laborieux processus de conversion des transcriptions des enregistrements, effectuées originellement à travers un alphabet fondé sur le système dit « ALF-Rousselot », dans le standard de l'Alphabet Phonétique International (© 2015 IPA ; cf. *IPA Handbook* 1999), adopté en tant qu'instrument courant auprès de la communauté scientifique d'aujourd'hui.¹

Dans le texte qui suit, nous allons d'abord exposer les principes généraux et les conventions qui règlent les transcriptions phonétiques et décrire en détail la valeur de tous les symboles de l'Alphabet Phonétique International (API) utilisés, voyelles et consonnes, qu'on pourra aussi retrouver dans les tableaux en annexe au fond. Les symboles API sont indiqués en gras et entre barres obliques à l'endroit où leur valeur phonétique est expliquée ; pour chacun d'entre eux des exemples de mots français ou (en cas d'absence du phonème dans la langue française) italiens et d'autres langues connues, seront fournis, ainsi que leur correspondance avec les symboles du système ALF-Rousselot (*Alf-R*, entre crochets) des transcriptions originaires.²

Ensuite, afin de faciliter la lecture de l'Atlas aux non-patoisants, nous consacrerons un paragraphe à quelques notations sur le système orthographique utilisé, surtout dans les Notes et les Textes mais aussi dans les Commentaires et les Cartes Synthétiques, le cas échéant, et les Indexes. Il s'agit du système de notation élaboré auprès du Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique et adopté comme instrument de travail par le *Guichet Linguistique pour le francoprovençal* de l'Assessorat régional, assez connu aujourd'hui auprès des communautés patoisantes (*Graphie du BREL*, dorénavant). Pour tous renseignements supplémentaires, l'on renvoie au site du Guichet Linguistique (patoisvda.org/gna/index.cfm/crire-francoprovençal.html), d'où on a tiré aussi la plupart des exemples de mots patois cités en tant qu'exemples.

1. Le système API : généralités

Il faudra d'abord souligner que le système de notation adopté pendant les enquêtes visait principalement à organiser les relevées phonétiques dans un cadre d'oppositions linguistiquement significatives, tant à l'intérieur d'un parler singulier (niveau « intradialectal ») qu'au but d'une comparaison des divers parlers enquêtés (niveau « interdialectal »). Cette finalité, « phonologique » et pas « phonétique », demeure inchangée dans la présente édition ; d'où le caractère simplifié et conventionnel (peut-être trop « tranchant », au moins aux yeux des phonétistes) de quelques-unes parmi les solutions adoptées, qui rendent les représentations graphiques étalées dans l'APV insuffisantes pour une éventuelle analyse détaillée de leur substance phonétique plus « fine ». Cette limite, dont on est bien conscientes, affecte d'ailleurs plus ou moins tous les systèmes de représentation adoptés dans les atlas linguistiques ; une règle à laquelle l'APV s'est soumis, comme on vient de dire, dès son début.

1.1. Accentuation

Exception faite pour les monosyllabes, qui ne portent aucune indication, l'accent primaire des mots est toujours indiqué par la petite barre verticale en haut /' / antéposé à la syllabe accentuée. En cas d'allongement

¹ Le système ALF-Rousselot fut élaboré dans la tradition de la dialectologie française et gallo-romane et utilisé, entre autres, pour la rédaction de l'*Atlas Linguistique de France*. Un remerciement particulier à André Kristol (Université de Neuchâtel) pour l'encadrement et pour les conseils initiaux, pour avoir mis à disposition la police réalisée pour l'ALAVAL-*Atlas Linguistique Audiovisuel du francoprovençal VALaisan*, base de départ pour celle de l'APV (*TimesUnicodeAPI*), ainsi que pour les adaptations techniques qui se sont rendues nécessaires.

² Des remarques seront en outre ajoutées à l'égard des transpositions API effectuées à partir du système orthographique adopté dans le *Dictionnaire* d'où les données de Tignes proviennent, seulement pour les cas qui représentent des exceptions au principe général du système, selon lequel « les lettres ont la même valeur qu'en français » (Duch/Béjean 1998 : 16).

consonantique, l'usage du « chrone » (voir ci-dessous) comporte pour l'accent l'antéposition au symbole consonantique (/to'p:ɛŋ/), même si naturellement la première partie du phonème consonantique redoublé représente en réalité la *coda* de la syllabe fermée précédente (/top-'pɛŋ/).

1.2. Quantité

L'allongement des consonnes et des voyelles est également indiqué par le chrone (/pɪ:/, /aɪ:/ ; dans le système Alf-R, par contre, [pp] et [ā]), qui pour les consonnes affriquées est comme d'habitude appliqué à l'élément occlusif de la double articulation (/ts/). Pour les consonnes, l'indication de « gémation complète » qui en résulte est à considérer conventionnelle, car dans les parlers en objet il s'agit souvent en réalité d'une gémation partielle.

L'amuïssement peut potentiellement intéresser tous les phonèmes et il est représenté (comme déjà en Alf-R) à travers l'utilisation des petits symboles en exposant (/P/ ou /^a/ ; mais v. ci-dessous 3.2. *Occlusives* pour l'exception de l'approximante /^l/).

2. Le système API : voyelles

La conversion du système de transcription Alf-R en celui API a comporté, par rapport aux voyelles, un travail assez important d'évaluation et d'adaptation des correspondances, du en général à l'utilisation dans le premier d'un complexe système de notations diacritiques et de symboles superposés difficilement reproductible tel quel dans le second, en particulier en relation au mineur détail de API pour les indications sur l'axe de la « fermeture-ouverture » des phonèmes vocaliques intermédiaires. L'adaptation a été quand même conduite en sauvegardant toutes les oppositions fondamentales, aussi que, en tant que possible, les « variations libres » enregistrées.

2.1. Antérieures

La série des voyelles antérieures comprend tous les phonèmes cardinaux, par rapport au degré d'ouverture : du fermé /i/ (Alf-R [i], [i̇] : fr. *midî*), au mi-fermé /e/ (Alf-R [é], [é̇] : fr. *éié*), au mi-ouvert /ɛ/ (Alf-R [è], [è̇] : fr. *fête*), à l'ouvert /a/ (Alf-R : [a], [â] : fr. *salle*). Le timbre intermédiaire dans la bande moyenne d'ouverture (Alf-R [e]) a été rendu par /ɛ̇/, en utilisant le diacritique API indiquant la « descente » (= « plus ouvert ») dans la réalisation de la voyelle mi-fermée ; celui situé au degré pré-ouvert (Alf-R [æ]) par /æ̇/.

Les correspondants arrondis sont témoignés pour le degré fermé /y/ (Alf-R [u] : fr. *lune*), mi-fermé /ø/ (Alf-R [œ] : fr. *feu*), mi-ouvert /œ̇/ (Alf-R [œ̇] : fr. *coeur*) et intermédiaire-moyen /ø̇/ (Alf-R [œ̇]).

2.2. Centrales et centralisées (quasi-antérieures et quasi-postérieures)

Les voyelles centrales proprement dites sont la voyelle moyenne ou *schwa* /ə/ (fr. *que*) et, seulement à LI, la pré-ouverte /ɐ/ (Alf-R : [ä]). Bien plus fréquentes sont, par contre, les voyelles faiblement centralisées situées au degré pré-fermé d'ouverture : sur l'axe des quasi-antérieures le /ɪ/ (Alf-R [i], [i̇], [é] : angl. *bit*), sur celui des quasi-postérieures le /ʊ/ (Alf-R [ü], [ü̇] : angl. *full*). Le premier phonème connaît aussi une réalisation arrondie /ɪ̇/ (Alf-R [ü̇], [ü̇̇]), attestée dans les points valaisans de EV et LI.

2.3. Postérieures

Les voyelles postérieures sont attestées au degré fermé /u/ (Alf-R [u], [ü] : fr. *tous*), mi-fermé /o/ (Alf-R [ó], [ó̇] : fr. *beau*) et mi-ouvert /ɔ/ (Alf-R [ò], [ȯ] : fr. *comme*), ainsi qu'au degré moyen /ɔ̇/ (Alf-R [o]), en correspondance avec l'axe des antérieures, et ne connaissent pas de réalisation non-arrondie. Au degré ouvert, les phonèmes /ɒ/ (Alf-R [ã], [ã̇]) et /ɑ/ (Alf-R [á], non-arrondi) représentent des variantes en réalisation postérieure du /a/, attestées dans quelque localité valdôtaine et, surtout, dans les points externes savoyards et piémontais.³

2.4. Diphtongues

Tous les phonèmes vocaliques peuvent en principe concourir à la formation de diphtongues. Les diphtongues ascendantes (où le second élément est plus perceptible que le premier) sont notées ici par une séquence « cons. approximante + voyelle » (p. ex. /wa/, /je/ ou /qi/ dans le fr. *moi*, *piéd* ou *huile*) ; les descendants, par contre, par deux voyelles unies par une liaison au-dessus ou au-dessous (p. ex. /ei/ ou /ei/ dans le fr. *paysan*), le timbre d'arrivée pouvant quand même se réaliser toujours de manière affaiblie (/eⁱ/).

³ À Tignes, le graphème *â* (indiquant un « a d'arrière, grave », Duch/Béjan : 18) a été rendu par /ɑ/. Pour ce qui est des autres voyelles postérieures tonique (qui, conformément à l'orthographe du français, ne portent en règle d'accent), les *ô* (« o long, fermé ») ont été rendus par /o:/, les *o* sans diacritique comme /ɔ/ moyens.

2.5. Voyelles nasalisées

Les phénomènes de nasalisation (c'est-à-dire l'induction d'une ouverture des fosses nasales plus ou moins concomitante avec la prononciation des voyelles, déterminée par la présence d'une consonne nasale suivante, p. ex. fr. *en chantant* ; v. ci-dessous 3.1. *Nasales*) peuvent en principe intéresser toutes les voyelles, mais se manifestent dans les parlers en objet d'une façon très variée et géo-linguistiquement différenciée (de la nasalisation « française », à l'absence de nasalisation, à des solutions intermédiaires), qui situent le francoprovençal dans son ensemble (et en particulier celui de la Vallée d'Aoste) dans une sorte d'aire « de transition » entre les parlers oiliques et les dialectes gallo-italiques du Nord de l'Italie.

Dans le système de transcription originaire, cette variété était rendue à travers l'utilisation de deux diacritiques, indiquant respectivement la nasalisation « complète » et celle dite « partielle » (Alf-R [ã] et [ã̃]), utilisables aussi conjointement avec la conservation de la consonne nasale vélaire suivante, « pleine » ou « affaiblie » (Alf-R [ãñ], [ã̃ñ], [ã̃ñ̃], [añ], [añ̃]).

Pour la conversion en API des réponses des points d'enquête valdôtains,⁴ on a reconduit la variété des réalisations des contextes nasalisés à trois typologies fondamentales et en bonne partie « conventionnelles », distinctes principalement sur la base du rapport de *timing* d'ouverture des fosses nasales existant entre voyelle et consonne. La notation /ã/ représentera ainsi les cas de nasalisation « française », où l'ouverture des fosses se fait simultanément à l'articulation orale de la voyelle, en absorbant complètement la consonne nasale suivante ; /aŋ/ l'absence ou la quasi-absence de nasalisation de la voyelle et la présence bien audible, par contre, d'une consonne nasale suivante articulée comme vélaire (phonétiquement [ãŋ] ou [aŋ]) ; /ã^o/, enfin, les degrés intermédiaires de cette polarisation, avec une nasalisation distribuée majoritairement sur la voyelle, mais accompagnée par une plus ou moins audible *coda* consonantique (phonétiquement [ã^o] ou [ã̃^o]). On ajoutera ici que, différemment du français, en francoprovençal des phénomènes de nasalisation vocalique peuvent se vérifier aussi quand la nasale alvéolaire se trouve en position intervocalique, où on rencontrera donc les mêmes notations qu'on vient d'introduire.

Une dernière remarque à cet égard porte sur l'existence dans une partie des parlers valdôtains de diphtongues descendantes nasalisées articulées aux degrés mi-ouvert et mi-fermé des voyelles antérieures (/eẽ/, /øø/ et /œœ/ ; plus rarement /eẽ/), réalisées à travers un « redoublement » du phonème vocalique accompagné par l'ouverture des fosses nasales et notées conséquemment.⁵

3. Le système API : consonnes

3.1. Nasales

Les consonnes nasales sont témoignées dans les quatre articulations bilabiale /m/ (fr. *maman*), alvéolaire /n/ (fr. *nanan*, *cousine*), palatale /ɲ/ (Alf-R [ɲ] ; fr. *agneau*) et vélaire /ŋ/ (Alf-R [ŋ] : fr. *camping*, it. *caniguro*). En position préconsonantique, le phonème alvéolaire /n/ inclut aussi la réalisations labiodentale (/ɱ/) devant /f/ ou /v/ (it. *anfora*, *invaso*). Pour les rapports entre les consonnes nasales et la « nasalisation » des voyelles, voire ci-dessus 2.5 *Voyelles nasalisées*.

3.2. Occlusives

Les occlusives se distribuent en trois séries complète sourde-sonore : bilabiale /p/ (fr. *poupée*) et /b/ (fr. *bébé*) ; alvéolaire /t/ (fr. *toute*) et /d/ (fr. *doudoune*) ; vélaire /k/ (fr. *coq*) et /g/ (fr. *gros*, *langue*). Pour la phonation non-voisée (consonnes sourdes), on enregistre aussi les articulations palatale /k^j/ (Alf-R [k^j]) et /g^j/, notations conventionnelles adoptées dans l'APV pour les phonèmes de l'it. *chiodo* et *ghiera* (autrement représentés en API

⁴ Pour les points externes, ceux qui ont été saisis directement en transcription phonétique (Liddes, Évolène, Les Contamines-Monjoie, Carema, Ribordone) gardent les choix originaux des transcripteurs ; pour Tignes, le système de conversion adopté est celui suggéré dans l'*Introduction* du dictionnaire (Duch/Béjan 1998 : 17-18), d'où l'assimilation au français de certains cas (en particulier, *an* > /ã/, *in* > /ẽ/, *on* > /õ/) mais aussi l'introduction des graphies *oun*, *oun* > /ũ/, *ün* > /ĩ/ et de la diphtongue nasalisée *ëin*, *ëin* > /eĩ/.

⁵ Ces diphtongues se retrouvent dans l' AIS aussi, où elles sont transcrites par des notations telles que /əũ/ et similaires. Il convient de noter que, dans le système originaire Alf-R, l'indication de nasalisation, complète ou partielle, comprend implicitement les normaux « corrélés acoustiques » de la nasalisation aussi (faibles abaissement et/ou centralisation). Cet implicite est aussi à la base de la valeur conventionnelle assignée au « redoublement » du même phonème dans le système actuel de l'APV, où la nasalisation du deuxième élément vocalique implique en elle-même un changement de timbre.

par /c/ et /tʃ/),⁶ et, seulement à Fénis, glottale /ʔ/ (Alf-R [ʔ] : « coup de glotte » ou *glottal-stop*, phonème assez commun par ex. dans les langues sémitiques, ar. *šay* ‘chose’).

3.3. Affriquées

Le francoprovençal, et notamment celui valdôtain, est riche en phonèmes affriqués, c'est-à-dire produits à travers une double articulation (occlusive+fricative). À côté des couples sourde-sonore « italiens » d'articulation alvéolaire /ts/ (it. *danza*) et /dz/ (it. *zona*), et post-alvéolaire /tʃ/ (Alf-R [tʃ] : it. *cena*) et /dʒ/ (Alf-R [dʒ] : it. *gente*), le panorama local enregistre aussi (à Champorcher et La Thuile) une articulation dentale avec affaiblissement de la composante occlusive du phonème, une quasi-fricative qu'on représente conventionnellement avec les notations /^hθ/ (Alf-R [tʃ̥]) et /^hð/ (Alf-R [dʒ̥]).

3.4. Fricatives

La série principale des fricatives (toutes en couple sourde-sonore) est constituée par les articulations labiodentale /f/ (fr. *faire*) et /v/ (fr. *vase*), alvéolaire /s/ (fr. *cent*, *sentir*) et /z/ (fr. *rose*) et post-alvéolaire /ʃ/ (Alf-R [ʃ] : fr. *chaî*) et /ʒ/ (Alf-R [ʒ] : fr. *jour*, *page*). Dans certaines variétés on enregistre aussi les articulations : dentale, pareille à celle du couple anglais /θ/ (Alf-R [θ] : angl. *think*) et /ð/ (Alf-R [ð] : angl. *this*) ; alvéolo-palatale /ç/ et /ʒ/ (Alf-R [ʃ̺] et [ʒ̺] : articulation intermédiaire entre les correspondantes alvéolaires et post-alvéolaires, surtout à Arnad, Champorcher et La Thuile mais aussi dans d'autres variétés) ; glottale /h/ (angl. *home* : surtout en tant que variante locale de l'alvéolaire sourde /s/ et, à Fénis, sonore /z/) et /ɦ/ (Alf-R [ɦ] : à Cogne, comme variante locale de la vibrante uvulaire ; v. ci-dessous 3.5. *Vibrantes*). Une articulation palatale sourde /ç̥/ est elle aussi attestée (Alf-R [ç̥] : à Rhêmes-Saint-Georges).

3.5. Vibrantes

Le phonème le plus commun est la vibrante d'articulation uvulaire /R/ (Alf-R [r] : fr. *rose*), qui en APV comprend conventionnellement les cas d'articulation plutôt fricative du son aussi (le /ʁ/ du fr. *mur*).⁷ L'allophone le plus répandu est l'alvéolaire « italienne » /r/ (Alf-R [r] ; it. *rosa* ; plusieurs localités de la Basse Vallée), à côté de la fricative glottale sonore /ɦ/ pour Cogne (cf. ci-dessus 3.4. *Fricatives*).

3.6. Approximantes

Les approximantes, qui concourent à la formation des diphtongues ascendants (voir ici 2.4 *Diphtongues*), sont présentes dans la plupart du territoire avec l'articulation palatale /j/ (Alf-R [j] : fr. *lieu*, *fil*, *yaour*) et celle labio-vélaire /w/ (fr. *ouate*, *wallon*) ; l'éventuelle articulation faible (assez fréquente surtout pour la palatale /j/) n'est pas notée. La variante labialisée de la palatale /ɥ/, typique du français (Alf-R [w̥] : fr. *hu*), est bien plus rare et témoignée presque seulement dans les points savoyards.

3.7. Latérales

Le francoprovençal valdôtain connaît, pour ce qui est des latérales, une articulation alvéolaire /l/ (fr. *lune*) et une palatale /ʎ/ (Alf-R [ʎ] : it. *fol*, mais sans redoublement).

4. La Graphie BREL

La Graphie BREL est un système à base orthographique française, qui a été conçu pour permettre une représentation simplifiée, mais aussi « correcte » du point de vue phonologique, des diverses variantes locales du patois valdôtain. Les règles de prononciation suivent donc en ligne générale celles du français, compte tenu de ces deux différences importantes : 1) les graphèmes présentes ont toujours une valeur phonétique et doivent par conséquent être prononcés ; en autres mots, diversement que dans le français, dans la Graphie BREL il n'existe pas des « morphogrammes », ni morphologiques (comme *-ent* dans *ils aimaient*), ni lexicaux-étymologiques (comme les *-t* finaux dans *un enfant petit*) ; 2) la valeur phonétique des graphèmes est constante et n'est pas en principe conditionnée par le contexte ; par conséquent, un *i* graphique correspondra toujours au phonème /i/, et il ne devra pas, par exemple, être prononcé /ɛ/ s'il est par exemple suivi d'une nasale. Il existe en outre une série de

⁶ Dans les transcriptions, les séquences /k^h/-/g^h/ + voyelle alternent de toute façon avec celles /k/ - /g/ + /j/ + voyelle, et la solution choisie par le transcripneur a été en règle respectée.

⁷ Tignes a été comprise aussi dans cette utilisation conventionnelle, en absence de remarques de part de Duch/Béjan 1997.

particularités qu'on va noter brièvement ci-dessous avec quelques exemples des patois valdôtains, et des renvois à mots du français ou aux correspondants phonétiques.

L'accent tonique des mots tombe toujours sur l'avant-dernière syllabe dans les mots se terminant par voyelle (*veladzɔ* 'hameau'), par *n* (*tornon* 'ils reviennent') ou autre consonne nasale (*m*, *gn*) ; sur la dernière dans les mots se terminant par d'autres consonnes (*polet* 'polet', *soudar* 'soldat'). Toutes les exceptions à cette règle seront donc à noter par l'usage d'un accent graphique grave ou aigu, ou par un accent circonflexe en cas de voyelle allongée, sur la voyelle tonique (*corbé* 'corbeau', *dulùn* 'lundi', *càous* 'coup de pied', *accó* 'accord'). Les monosyllabes ne portent en principe pas d'accent graphique (mais voire ci-dessous).

Outre que l'intensité, les accents graphiques graves et aigus ont la fonction de signaler le timbre mi-fermé ou mi-ouvert des voyelles toniques *e* (*gratén* 'sciure' vs. *serpèn* 'serpent') et *o* (*piató* 'coup de pied' vs. *calò* 'bonnet') en syllabe « libre » (terminant par voyelle). Le *e* atonique en syllabe se terminant par voyelle et sans accent graphique, en accord avec l'orthographe française, représente l'aussi-dit « e muet » ; par conséquent, l'usage de l'accent est, pour ce signe graphique, prévu aussi pour les occurrences en position atonique (*sézelin* 'seau', pour distinguer la prononce /e/ - /ə/ des deux *e* atoniques) et pour les monosyllabes ('de' *de/dé/dè* selon les parlers).

Pour ce qui est des autres voyelles, les graphèmes ont la même valeur qu'en français. On notera seulement les digrammes *ou* et *eu* (comme en français /u/ et /ø~œ/), qui interviennent aussi dans la formation des diphtongues et des triphthongues (*biooula* 'bouleau' /'bjoula/, *preui* 'pris' /'prøi/) ; ils peuvent aussi porter un accent de mot dans les cas prévus (*sèitoùn* 'faucheur') ; sauf que pour *eu* (considéré dans une certaine mesure une variante du *e* muet à utiliser en syllabe se terminant par consonne, comme dans *meurdzée* 'tas de pierres', ou surtout tonique) l'usage n'est pas obligatoire, sinon pour éviter les ambiguïtés d'accentuation en présence d'un autre accent dans le mot (p. ex. *sezéleùn* 'seau', qu'on prononcera /səze'løŋ/).

Pour les consonnes, la correspondance avec l'orthographe française est presque toujours garantie, aussi dans les cas limite des graphèmes pour les affriquées, inorganiques par rapport à la phonologie du français mais également utilisés pour la transcription d'autres langues (*ts* et *dʒ*, comme dans *tsunami* et *dʒo* 'bovidé de l'Asie' ; *tch* et *dj*, comme dans *tchèque* et *Djibouti*).

Parmi les usages restreints de la Graphie BREL par rapport à la norme française, on soulignera que les écritures équivalentes *c/qu* et *g/gu*, pour les vélaires respectivement sourde /k/ et sonore /g/, sont indépendantes des aspects étymologiques qui guident la graphie du français et motivées uniquement du graphème suivant : *qu* et *gu* devant *i*, *e* ; *c* et *g* dans les autres cas. Ainsi on aura *can* 'quand', *couzo* 'coude', *cubbo* 'cube', mais *quieu* 'court' (/kjø/) et *quental* 'quintal' (et aussi *queurta* 'courte' /'kørtə/). De même, l'utilisation de *s* et *z* est assignée rigoureusement, comme dans les graphies phonétiques, aux réalisations sourde (*greusa* 'grande' /'grøsa/) et sonore (*bize* 'bise' /'bizə/) de la fricative alvéolaire. Encore, l'usage du *y* comme variante de *i* avec valeur de semi-consonne est limité aux cas d'occurrence entre voyelles (*féya* 'brebis').

Il ne reste que les graphèmes utilisés pour représenter des phonèmes consonantiques absents dans la langue française. Il s'agit de la latérale palatale /ʎ/, représentée par le trigramme *ill* (*pontèille* 'passerelle', à prononcer /pon'teʎə/) et remplacé par *ll* en début de mot (*lloi* 'eux') ou après *c* et *g* (*cllasse* 'classe', *glla'e* 'glace'), et des deux glottales : la fricative /h/ (*berquuo* 'cercle', *tsabagne* 'châtaigne'), un *b* qui sera donc toujours à prononcer, et l'occlusive /ʔ/ (le « coup de glotte »), signalée par une apostrophe (*dé'uc* 'dessus').

Voyelles

	ANTERIEURES	CENTRALES ET CENTRALISEES			POSTERIEURES
FERMEES	i y				u
		ɪ	ʏ		ʊ
MI-FERMEES	e ø				o
MOYENNES	ɛ œ		ə		ɔ
MI-OUVERTES	æ		ɐ		ɔ
OUVERTES	a				ɑ ɒ

Dans les cases le phonème à gauche est *non arrondi*, celui à droite *arrondi*.

Consonnes

	BILABIALES	LABIODENTALES	DENTALES	ALVEOLAIRES	POST-ALVEOL.	PALATALES	VELAIRES	UVULAIRES	GLOTTALES
NASALES	m			n		ɲ	ŋ		
OCCLUSIVES	p b			t d		k ^j g ^j	k g		ʔ
AFFRIQUEES			^t θ ^d ð	ts dz	tʃ dʒ				
FRICATIVES		f v	θ ð	s z (ç) (ʒ)	ʃ ʒ	ç			h ɦ
VIBRANTES				r				R	
APPROXIMANTES						j (ɥ)	(w)		
LATERALES				l		ʎ			

Dans les cases le phonème à gauche est *sourd*, celui à droite *sonore*. N.B. : les phonèmes entre parenthèses (ç z : fricatives alvéolo-palatales sourde et sonore ; ɥ w : approximantes labio-palatale et labio-vélaire sonores) occupent dans le tableau une position non rigoureuse, du point de vue articulaire.